

Département <b>LOIRE-ATLANTIQUE</b>
Canton <b>SAINT-NAZAIRE 2</b>
Commune <b>TRIGNAC</b>

**République Française**

Liberté – Égalité – Fraternité

**ARRETÉ DU MAIRE***OBJET***Arrêté donnant délégation  
de signature et de fonction  
du Maire aux Adjoints**

Le Maire de la ville de TRIGNAC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18 et L 2122-19,

Vu la délibération du Conseil municipal du 3 juillet 2020 fixant à 8 le nombre des adjoints au maire,

VU la démission de ses délégations Budget et Communication de Monsieur Stanislas FONLUPT en date du 11 septembre 2023,

VU l'arrêté du Maire AR\_20221201\_66 en date du 1er décembre 2022 qu'il convient de modifier,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature et de fonction du maire au bénéfice des adjoints,

**ARRETE****Article 1er :**

Il est donné délégation aux adjoints selon les dispositions suivantes :

- Madame Dominique MAHE-VINCE, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives aux Finances, Administration Générale, Ressources Humaines, Développement Economique et Communication
- Monsieur Jean-Louis LELIEVRE, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives aux Patrimoine, Travaux, Voirie, Espaces verts, Sécurité des Bâtiments,
- Madame Laurence FREMINET, 3<sup>ème</sup> adjointe au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives à la Solidarité et Accessibilité,
- Monsieur Gilles BRIAND, 4<sup>ème</sup> adjoint au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives à l'Urbanisme, Cadre de Vie, et Politique de la Ville, ,
- Madame Emilie CORDIER 5<sup>ème</sup> adjointe au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives à l'Education, Petite Enfance, Enfance et à la Jeunesse,
- Monsieur Hervé MORICE 6<sup>ème</sup> adjoint au maire, pour signer toutes pièces administratives relatives à la Culture, Sports, Vie Associative, Patrimoine et Tourisme,
- Monsieur Sébastien WAIRY, 7<sup>ème</sup> adjoint au Maire, pour signer toutes pièces administratives relatives au Développement Durable, Politique de l'Eau, Biodiversité, Qualité de l'Air et Ville Numérique,
- Madame Myriam LEROUX, 8<sup>ème</sup> adjointe au Maire pour signer toutes pièces administratives relatives au Protocole, Citoyenneté, Sécurité routière, sécurité Civile et Correspondante Défense et Justice,

5 conseillers municipaux délégués sont également nommés :

- Monsieur Eric MEIGNEN, chargé des Sports, Associations Sportives et Sécurité des Bâtiments,
- Monsieur Denis ROULAND, chargé de la Politique de l'Eau,
- Monsieur Benoît PICHARD, chargé du Patrimoine Immobilier,
- Monsieur Jean-Pierre LE CROM, chargé de la Sécurité des Bâtiments,
- Madame Laurence DUPONT, chargée des relations avec le Parc Naturel Régional de Brière

**Article 2 :** Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié aux intéressés et dont une ampliation sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Nazaire.

Fait à TRIGNAC, le 12 septembre 2023



Le Maire,  
Claude AUFORT